

MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2025
--

Tous présents sauf : Yoan LEMERCIER

Alexandra Groves donne procuration à Jean-Luc Weber

Secrétaire de séance Gérald Joly

Délibérations prises à l'unanimité par le conseil municipal :

1/ Accepte devis de Monsieur MILOCHAU concernant la requalification de la traversée du village RD10 - phase 2 - entrée est jusqu'à la tranche 1 pour un montant de 142 400€ HT.

2/ Autorise Monsieur le Maire à solliciter les organismes financeurs tel que l'état, l'agence de l'eau, le département, la région, les fonds européens et autres. De ce fait, la commune profitera du service proposé par la CAE pour l'accompagnement dans le dépôt et le suivi des dossiers de subventions pour la traversée du village RD10 - phase 2 - entrée est jusqu'à la tranche 1 pour un montant de 142 400 € HT.

3/ Suite au règlement des factures pour les travaux de traversée et grande rue, Demande l'attribution du fonds de concours à la CAE de 13 500.00€

4/ Retient les devis de Eurofermetures et stores pour un montant total de 10 305 € HT

5/ Autorise le Maire à solliciter l'aide régionale coup de pouce rural pour des travaux dans la mairie, salle des mariages, salle polyvalente, secrétariat, appartement communal, le tout se trouvant dans le même bâtiment pour la rénovation des menuiseries et sanitaires, peinture, sols, électricité et achat de mobilier.

6/Accepte la participation syndicale budgétaire au SMIC de 207.57€ pour 2025.

7/ Accepte adhésion au SMIC des Vosges : Syndicat des eaux du Haut Mont – siège Florémont Syndicat des eaux de Bel-Air -siège : Frain

8/Approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

8/ Approuve le rapport de la CLETC du 15/11/2024

9/ Autorise le maire à signer le devis de la société Cerimmo pour la fabrication d'un abri de bus de 4m10x2m20 pour un montant de 4000€ HT.